



# CORONAVIRUS COVID-19



## **Coronavirus : pour L'UNSA-Police "le principe de précaution n'est pas appliqué au ministère de l'Intérieur"**

Le secrétaire général de L'UNSA-Police le déplore : pour protéger la police du coronavirus, les consignes sont « floues ».

Quel est le dispositif du ministère de l'Intérieur pour les policiers, les gendarmes et la sécurité civile ?

**Philippe Capon** : « Le ministère de l'Intérieur a en stock 24 millions de masque et 200 millions en commande... Pour le ministère de l'Intérieur à la date du 28 février aucune décision de distribution individuelle des masques n'a été prise. Je déplore une non-décision étonnante alors qu'on entend que les distributions de masque se multiplient partout ailleurs. »

## **CHSCT Nord « extraordinaire » à la demande des 3 syndicats représentatifs**

Un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail **extraordinaire** aura lieu le mardi 03 mars 2020 à 14h30 en salle de conférence de l'hôtel de police de Lille.

**L'objet de ce CHSCT Nord, à l'initiative des 3 syndicats représentatifs, sera en lien avec le Covid-19.**

Il doit être suivi par des CHSCT extraordinaires pour les 4 autres départements : Aisne, Somme, Oise et Pas-de-de-Calais.

*« Les collègues, de retour du zone à risque, auront **14 jours d'autorisations spéciales d'absence**, qui correspondent à la période maximale d'incubation du virus. »*

*Jean-Marc Tranchant  
Délégué zonal des Hauts de France*

# *UNSA Police, le langage de vérité !*

